

Exploitants en situation de fragilité
Fiche de signalement auprès du pôle « exploitations fragilisées » de la Chambre d'agriculture

Afin d'accompagner les agriculteurs confrontés à des difficultés de toutes natures (techniques, économiques, sociales...) le pôle « exploitations fragilisées » de la Chambre d'agriculture est chargée d'aider les agriculteurs à trouver les meilleures solutions.

Si vous souhaitez vous faire connaître, nous vous invitons à remplir la fiche de signalement. Dès sa réception, un conseiller prendra contact avec vous pour vous proposer une 1ère rencontre gratuite. Ce rendez-vous sera l'occasion de faire le point sur votre situation afin de mieux cerner les difficultés auxquelles vous êtes confronté.

Cette fiche est strictement confidentielle. Elle ne sera consultée que par les services du pôle « exploitations fragilisées » de la Chambre d'agriculture.

Cette fiche est à transmettre :

par courrier à : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, pôle exploitations fragilisées, Parc Technopole – Changé, Rue Albert Einstein, BP 36135, 53061 LAVAL Cedex 9

ou par mail à : regis.s3@pl.chambagri.fr

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez appeler le N° suivant : 02 43 67 37 38

Votre interlocuteur vous apportera l'aide nécessaire. Il est tenu à la confidentialité.

Vos coordonnées

Êtes-vous installé :

en individuel

en société

Nombre d'associés :

Date de naissance :/...../.....

Date d'installation :/...../.....

Nom – Prénom :

Raison sociale (si société) :

Adresse :

Code postal /Commune :

Téléphone fixe / portable :

Adresse mail :

Je souhaite être contacté par un conseiller pour un 1^{er} entretien gratuit : Oui

Non

